

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 27

Artikel: Lausanne, 3 juillet 1875
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 3 Juillet 1875.

En présence du spectacle navrant que nous offre aujourd'hui le midi de la France, dévasté par le fléau de l'inondation, nos lecteurs permettront au *Conteur vaudois* de joindre sa faible voix à celle des autres organes de la presse pour faire appel à leur charité et à leur dévouement.

Il s'agit de soulager de grandes infortunes, de subvenir à des besoins pressants, et il faut se hâter.

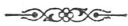
On ne se représente peut-être pas assez l'affliction profonde, la détresse, les privations de toute espèce dans lesquelles se trouvent actuellement ces milliers de personnes qui, il y a quelques jours encore, vivaient paisiblement dans une des plus belles, des plus florissantes contrées de la France.

Aujourd'hui, ces populations sans abri, sans repos, sans ressources que celles que leur offre la charité chrétienne, gémissent et nous tendent les bras.

Répondons à cet appel suprême, donnons, vite, donnons beaucoup et remercions Dieu de pouvoir donner !...

Tous les journaux viennent de faire connaître la formation d'un comité de secours à Lausanne ; des comités semblables se sont probablement déjà formés dans les diverses localités du canton, et nous désirons vivement que leur louable initiative soit couronnée de succès.

Nous ouvrons dès aujourd'hui une souscription dans nos colonnes et nous nous empresserons de remettre au comité lausannois toutes les valeurs qu'on voudra bien nous faire parvenir.



Le premier tir fédéral.

Beaucoup de personnes ignorent l'origine de nos tirs fédéraux, et elles seront sans doute surprises quand nous leur dirons que le premier de ces tirs, en vue duquel on fit appel aux tireurs suisses, eut lieu à la ferme de Prilly, près Lausanne, en 1819.

Voici ce que publiait à cette occasion la *Gazette de Lausanne* :

« Nous sommes autorisés à annoncer que les préparatifs pour le tirage à la carabine, autorisé par le Conseil d'Etat, et qui doit avoir lieu à la ferme de Prilly, près Lausanne, dès le 10 au 15 mai courant inclusivement, se continuent avec

» la plus grande activité. On est déjà avisé que » nombre d'amateurs de nos confédérés se ren- » dront à l'envi à cette réunion, où rien ne sera » négligé pour lui donner tout l'agrément dont elle » est susceptible. »

Quelques jours plus tard, le même journal disait :
« Les tireurs suivants ont obtenu les premiers » prix au tirage de Prilly, du 10 au 15 courant. — » M. Blanchet, de Lutry, celui de la cible verte. — » M. Nicollier, des Ormonts, celui de la cible rouge. » — M. Perroux, de Palézieux, celui de la cible » jaune. — M. Schlitter, de Berne, celui de la cible » tournante. »

En 1824, se fonda la Société suisse des carabinières, et le tir fédéral fut régulièrement institué. Il se fit cette année-là à Aarau, puis à Bâle en 1827 ; à Genève, en 1828 ; à Fribourg, en 1829 ; à Berne, en 1830 ; à Lucerne, en 1832 ; à Zurich, en 1834 ; à Lausanne, en 1836, etc.

Chose curieuse à constater, le Comité central de Lausanne remettait la bannière fédérale à celui de Saint-Gall en 1838 ; et en 1876, nous recevons cette même bannière du comité de Saint-Gall, où le dernier tir fédéral a eu lieu.



Samedi dernier, vers huit heures du matin, une grande animation régnait à la gare de Lausanne ; d'un côté, les diverses sections de la Société de gymnastique qui se rendaient à la fête, saluées à leur arrivée par la musique militaire de Lausanne et de nombreux gymnastes stationnant sur le quai ; de l'autre côté, les actionnaires de l'Ouest-Suisse, convoqués à une réunion beaucoup moins gaie et beaucoup moins intéressante.

L'un de ces derniers, gros propriétaire de la Côte, porteur de bons nombre d'actions et qui avait broyé du noir pendant le trajet, fut tout étonné de voir tant de monde à la gare et d'être accueilli par une si bonne musique. Plus préoccupé de ses intérêts que de la gymnastique, il ignorait complètement cette fête, et ne mit pas en doute un seul instant que tout ce mouvement ne fût causé par la masse des actionnaires qui, comme lui, étaient accourus dans la capitale.

Il éprouva alors une douce surprise et dit à son voisin en descendant de wagon : *Je parait que lé*